

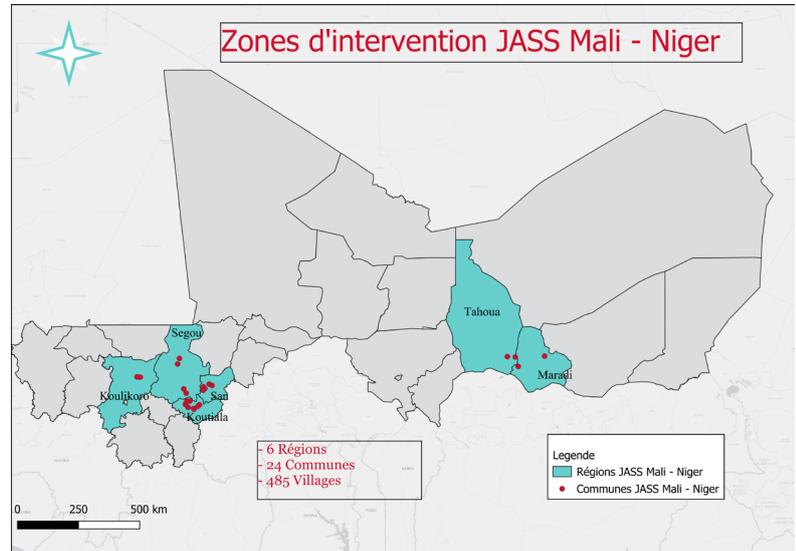
CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA COHESION SOCIALE AU CŒUR DU PROGRAMME JUSTICE ET STABILITE AU SAHEL (JASS)

Contexte général du programme JASS

Le Programme Justice et Stabilité au Sahel (**JASS**) intervient dans un contexte où le Mali est confronté à une crise complexe et prolongée depuis plus de 10 ans avec un niveau de violence sans précédent, qui s'est étendu non seulement du Nord aux régions du Centre et du Sud du pays mais aussi au Niger et au Burkina. Parmi les facteurs structurels majeurs contribuant à cette crise, figurent la perception d'inégalité et de marginalisation de certains groupes quant à l'accès aux ressources affectées par les effets du changement climatique, ainsi que la contestation des systèmes de gouvernance.

Financé par le Bureau des Affaires Étrangères, du Commonwealth et du Développement (**FCDO**) à hauteur de 19 millions de livres sterling, JASS est mis en œuvre par **Mercy Corps** en partenariat avec les ONG nationales « Association Malienne d'Eveil au Développement » (**AMEDD**) au Mali et « Cercle de réflexion et d'action pour le Développement local innovant » (**Cercle Dev**) au Niger, de septembre 2021 à mars 2026.

JASS vise à contribuer à la sécurité et à la stabilité au Sahel en améliorant les résultats équitables et inclusifs en matière de terres, de gouvernance des ressources naturelles et de justice pour les Maliens et les Nigériens.



Approche de mise en œuvre par résultat

En intégrant de façon transversale des stratégies de consolidation de la paix, de genre, d'inclusion sociale, d'adaptation et de résilience aux changements climatiques, JASS s'articule autour des trois résultats complémentaires, avec leurs produits, sous-produits associés comme suit :

RÉSULTAT 1 — Amélioration de la capacité de gestion des conflits et de la collaboration entre les communautés, et entre elles et les institutions, afin d'atténuer et de résoudre les conflits liés à la terre et autres ressources naturelles

RÉSULTAT 2 — Renforcement de la résilience aux chocs climatiques et aux facteurs de stress afin de réduire la fréquence et l'impact des conflits liés aux ressources et à la terre au Sahel

RÉSULTAT 3 — Amélioration de la base des données probantes et du plaidoyer pour une conception, une mise en œuvre et une action coordonnée plus efficaces entre les principales parties prenantes.



Hologation des PV à San



Formation avec les cooperatives maraichères



Atelier de formation SAP à Niono

Consolidation de la paix et de la cohésion sociale

- 20 Comités de Résolution des Conflits (CRC) mis en place dans 20 communes à l'image des CCR de la MARN sous le lead des autorités communales et élus locaux - formation sur la prévention et la résolution des conflits;
- 666 incidents collectés par les 60 moniteurs du système de prévention et de résolution des conflits, dont 67% des conflits résolus pacifiquement suivant des mécanismes endogènes de règlement par les membres des CRC ;
- 27 microprojets de consolidation de la paix appuyés financièrement et techniquement pour résoudre les facteurs de conflits au sein des communautés ;
- 231 Commissions Foncières (COFO) créées, formées et équipées (211 au Mali, 20 au Niger) avec un accroissement de leur efficacité dans la résolution de conflits fonciers de 51% à 82% ;
- Contribution significative des femmes, des jeunes et Personnes en Situation de Handicap (PSH) à la prévention et la gestion des conflits locaux à travers deux cent soixante-quatre (264) forums de paix organisés, touchant 7 320 personnes, avec un accroissement de 16% à 34% de femmes dans les structures de décision au niveau communautaire ;
- 05 audiences organisées ayant permis d'homologuer 15 PV de conciliation des conflits fonciers ;
- 290 conventions locales de gestion des ressources naturelles élaborées dans les 20 communes d'intervention du Mali et 617 ha d'espace agropastoraux restaurés pour réduire la pression sur les ressources et prévenir les conflits ;
- Développement en partenariat avec l'INJF de modules de formation des auditeurs de justice et des magistrats sur le droit foncier et soutien au processus d'homologation des PV de conciliation des COFO.

Sujets de Plaidoyer

- Plaidoyer pour la transformation des Comités de Résolution de Conflits mis en place avec l'appui de JASS en Comite Communaux de Réconciliation sous la supervision de la MARN afin d'assurer leur pérennité.
- Plaidoyer pour l'amélioration du niveau de représentativité des femmes à hauteur d'au moins 30% au sein des COFO à la lumière de la Loi 2015 – 052 du 18 décembre 2015 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives :
 - ↳ Circulaire conjointe du ministre de l'Agriculture et du MPFEF pour la prise en compte des 30% de représentation des femmes au sein des COFO ;
 - ↳ Révision du Décret n°2018 – 0333/P-RM du 04 avril 2018 portant composition COFO villageoises ;
 - ↳ Révision du Décret n°09-011 P-RM du 19 janvier 2009 portant composition COFO communales ;
- Plaidoyer continu auprès des autres partenaires pour la formation des femmes et jeunes membres des COFO afin de renforcer leurs capacités à contribuer positivement aux décisions au sein de ces structures.
- Plaidoyer pour l'amélioration de l'accès des femmes et des jeunes aux terres agricoles à travers une circulaire conjointe MPFEF/MA sur l'application effective de la Loi n°2017-001 du 11 avril 2017, article 13 disposant qu'«au moins 15 % des aménagements fonciers de l'Etat ou des collectivités territoriales sont attribués aux groupements et associations de femmes et de jeunes situés dans la zone concernée ».
- Plaidoyer au sein de l'équipe gouvernementale pour la gratuité de l'homologation par les tribunaux des PV de conciliation établis par les COFO ;
- Plaidoyer pour l'adoption par le gouvernement d'un d'arrêté fixant le mécanisme de financement durable des COFO villageoises et de fractions et l'attribution de subventions de l'Etat permettant un fonctionnement effectif des COFO.



Contacts :

Housseini OUEDRAOGO,

Directeur Pays, Mercy Corps Mali.

Email : huedraogo@mercy Corps.org , Tel : 71 18 67 49

Paterne Aimé PETIPE,

Directeur du programme JASS.

Email : papetipe@mercy Corps.org Tel: 94 96 22 11